

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210928-7	<u>Séance du 28 septembre 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt et un du mois de septembre le vingt-huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 29 septembre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 20 septembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DES DELEGUES AU SEIN DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU PAYS DE MONTBELIARD (ADeC)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 09 juin 2020 désignant les représentants du Conseil Municipal au sein de l'Agence de Développement Culturel du Pays de Montbéliard (ADeC).

Avaient été élus :

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
➡ Gérard MANCHEC	➡ Maryline CHALOT

Il convient de remplacer Monsieur Gérard MANCHEC, délégué titulaire et Madame Maryline CHALOT, déléguée suppléant.

Il est proposé la candidature de **Mme Maryline CHALOT**, déléguée titulaire et la candidature de **Mme Laetitia LIEGEART**, déléguée suppléant.

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
☞ Maryline CHALOT	☞ Laetitia LIEGEART

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- approuve la nomination de Madame Maryline CHALOT, déléguée titulaire, et la nomination de Madame Laëtitia LIEGEART, déléguée suppléant.
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 28 septembre 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET